

Direction : Direction Financière

Direction des FINANCES

REF : FINAN2009036

Signataire : CK/SL

OBJET :Extension au contrat d'affiliation au centre de remboursement du chèque emploi service universel (CRCESU)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la loi n°2005-841 du 26 juillet 2005

Vu le décret n°2005-1360 du 3 novembre 2005

Vu le budget communal,

Considérant l'intérêt pour la commune d'Aubervilliers d'accepter les Chèques Emploi Service Universel (CESU) comme moyen de paiement.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE l'extension de l'utilisation des Chèques Emploi Service Universel comme moyen de paiement auprès des structures municipales d'aide à domicile.

AUTORISE le Maire à élargir l'affiliation au Centre de Remboursement du Chèque Emploi Service Universel pour les services à la personne au domicile, sachant qu'il existe déjà une affiliation pour les services à la personne hors domicile enregistré sous le numéro 29160*9 datant du 12 mars 2007.

AUTORISE le Maire à signer l'extension au contrat d'affiliation au centre de remboursement du chèque emploi service (CRCESU).

Le Maire

Jacques SALVATOR